

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES COMMUNALES

5 - Bordereau des prix

N°	Descriptif	Prix Unitaire HT
SIGNALISATION		
10	<p>Signalisation de chantier par panneau</p> <p>Ce prix rémunère à la demi-journée la signalisation de chantier conforme au manuel de chantier</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location, l'amenée, la mise en place, l'exploitation, la surveillance et le repliement en fin de travaux des panneaux et des dispositifs courants de signalisation temporaire des chantiers conformément à l'article 31.6 du CCAG. <p><i>La demi-journée :</i> _____</p>	
TERRASSEMENTS		
20	<p>Curage de fossés</p> <p>Ce prix rémunère le curage de fossés triangulaire ou trapézoïdal de section inférieure ou égale à 2 m2, le chargement et l'évacuation à la décharge ou la réutilisation des matériaux en accotements.</p> <p><i>Le mètre linéaire :</i> _____</p>	
30	<p>Purges localisées profondes sur chaussées</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation des terrassements pour purges localisées profondes sur chaussées sur une épaisseur comprise entre 0,30 et 0,70 m,</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transfert de tous les personnels et matériels nécessaires à la complète réalisation de la purge, - l'exécution de purges localisées, y compris, la réalisation de coupage, déblais, évacuation des matériaux à la décharge trouvée par l'Entrepreneur et acceptée par le maître d'oeuvre pour une distance de 10 km, le réglage et le compactage du fond de forme, et le drainage éventuel du fond de fouille, - la substitution par de la GNT 0/31,5 - le repli de tous les personnels et matériels en fin de travaux. <p><i>Le mètre cube :</i> _____</p>	
CHAUSSEE		
40	<p>GNT 0/31.5</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de matériaux normalisés pour assises de chaussées, graves non traitées type A pour assises de chaussées, GNT 0/31.5, provenant d'une carrière agréée par le maître d'oeuvre, la plus proche du chantier. <p>Le volume des matériaux pris en compte sera celui mesuré sur le chantier par le maître d'oeuvre. après mise en place et compactage.</p> <p><i>Le mètre cube :</i> _____</p>	
50	<p>Imprégnation</p> <p>Ce prix rémunère l'exécution d'une imprégnation de couche de base, toutes fournitures d'émulsion de bitume et de granulats comprises, aux dosages prescrits dans la lettre de commande (2,5 kg/m2 d'émulsion à 65% et 9 l/m2 d/D).</p> <p><i>Le mètre carré :</i> _____</p>	
60	<p>Couche d'accrochage à l'émulsion de bitume pur</p> <p>Ce prix rémunère, la fourniture, le transport à pied d'oeuvre et le répandage d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume pur, conformément aux dispositions du C.C.T.G. :</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage préalable des surfaces à enduire, la protection des caniveaux, bordures, et équipements de chaussées. - la fourniture, transport, le répandage du liant dilué en usine à raison de 400g de bitume résiduel au m2. <p><i>Le mètre carré :</i> _____</p>	

N°	Descriptif	Prix Unitaire HT
70	<p>EB 0/10 ou 0/14 classe 2 ou 3 au bitume pur mis en oeuvre mécaniquement</p> <p>L'ensemble de ces prix rémunèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fabrication, la fourniture en centrale de Béton Bitumineux Semi Grenu (B.B.S.G.) 0/10 ou 0/14 classe 2 ou 3 au bitume pur (EB 10 ou EB 14 norme NF EN 13108-1), y compris la réalisation de l'épreuve de convenance de fabrication, le chargement sur camions en centrale, conformément aux prescriptions du marché, selon les formules présentées par l'Entrepreneur, agréés par le Maître d'oeuvre. - L'ensemble de ces prix est rémunéré à la tonne bitume, filler, fines granulats et adjuvants compris par application de l'un des prix. - La masse de matériaux fabriqués est prise égale à celle résultant de la totalisation des bons de pesée remis au représentant, et pris en compte par celui-ci sur les lieux de mise en oeuvre, à l'exclusion des quantités de matériaux refusés pour non respect par l'entrepreneur des clauses contractuelles. - L'exécution du P.A.Q. de l'entrepreneur, les contrôles internes et externes. - La fourniture des compte rendu journalier de fabrication <p><i>La tonne :</i> _____</p>	
80	<p>Enduit bicouche 6/10-4/6</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'installation de chantier, les frais d'amenée et de repliement des matériels, tous les déplacements d'ateliers d'un chantier - la fourniture, le transport sur aire de stockage, la préparation éventuelle, la reprise sur stock, le transport, à pied d'oeuvre, le répandage, et le compactage des granulats 6/10 - 4-6 . Y compris l'aménagement et le maintien des aires de stockage à la charge de l'entrepreneur, ainsi que la protection des granulats, et la remise en état des lieux; - la fourniture éventuelle dans certains cas, et le répandage des dopes d'adhésivité, ou d'accélérateur de rupture; -l'élimination systématique des rejets par balayage, après remise en circulation, y compris l'évacuation. <p>Ces prix s'appliquent au mètre carré de surface enduite, sur la base des dosages moyens tels que définis dans le tableau n° 8 du guide technique "Enduits Superficiels" (SETRA - Mai 1995). Les prix englobent la variation de tous les éléments et correctifs entrant dans la structure des enduits superficiels.</p> <p>Les écarts éventuels n'impliqueront ni plus- value, ni moins- value.</p> <p><i>Le mètre carré :</i> _____</p>	